

Initiatives ministérielles

[Traduction]

MOTION D'AJOURNEMENT (ARTICLE 52)**LES PÊCHES DU LABRADOR ET DE TERRE-NEUVE**

Mme le vice-président: J'ai reçu un avis de motion du député du Labrador conformément à l'article 52 du Règlement.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Madame la Présidente, conformément à l'article 52 du Règlement, je demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre afin de discuter d'une question urgente exigeant une attention immédiate, notamment la situation désespérée des pêcheurs du Labrador et de Terre-Neuve et de leurs familles, qui sont absolument incapables de se procurer des vivres et du combustible parce qu'ils sont privés de tout revenu, à cause des pires conditions de gel que la province ait connues de mémoire d'homme et de l'effondrement total des pêches côtières.

Nous faisons face à une situation hors du commun, qui ne se produit pas chaque année. Nous n'avons jamais connu de pires conditions de gel. C'est une perte totale. Il y a en ce moment des pêcheurs dans ma circonscription et sur l'île de Terre-Neuve qui sont privés des droits humains les plus élémentaires. La protection contre la faim et le froid est un droit qui a été reconnu par les Nations Unies.

J'affirme que cette question est de toute première urgence et une nécessité à laquelle la Chambre devrait accorder son attention afin d'apporter des secours immédiats.

Mme le vice-président: J'ai prêté une oreille attentive aux propos du député du Labrador. Je tiens à l'assurer, ainsi que la Chambre et tous ceux qui nous écoutent en ce moment que nous sommes pleinement conscients que Terre-Neuve et le Labrador traversent une période critique. Malheureusement, il existe également des problèmes très difficiles ailleurs au pays.

Bien que je sois au courant de ces problèmes et que je sympathise sincèrement avec les gens qui les subissent, je ne crois pas qu'il soit approprié d'ajourner nos travaux pour débattre cette question.

J'espère sincèrement qu'elle sera discutée à la Chambre incessamment. Par exemple, la journée de demain a été désignée comme journée d'opposition et j'espère moi aussi que nous discuterons bientôt de ce problème et des moyens d'aider ces pêcheurs. Je remercie le député.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1540)

[Traduction]

LA LOI SUR LES BANQUES**MESURE MODIFICATIVE**

* * *

LOI SUR LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES**MESURE D'ÉTABLISSEMENT**

* * *

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT**MESURE MODIFICATIVE**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 26 septembre dernier des motions: que le projet de loi C-19, Loi sur les banques et les opérations bancaires; le projet de loi C-28, Loi concernant les sociétés d'assurances et les sociétés de secours mutuels; et le projet de loi C-34, Loi remaniant et modifiant la législation régissant les associations coopératives de crédit et comportant des mesures connexes et corrélatives, soient lus pour la deuxième fois et renvoyés au Comité permanent des finances.

Mme le vice-président: La dernière fois que nous avons débattu de ces projets de loi, c'est le député de Prince-Albert—Churchill River qui avait la parole. En son absence, je vais relancer le débat.

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Madame la Présidente, j'interviens pour parler, à l'étape de la deuxième lecture, du projet de loi C-19, la nouvelle loi sur les banques, et du projet de loi C-28, la nouvelle loi sur les assurances.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, appuyons ces projets de loi en principe. Nous devons cependant examiner les secteurs des banques et des assurances qui attendent depuis longtemps ces projets de loi.

Le gouvernement se traîne les pieds depuis six longues années. Depuis six ans, il a fait patienter les banques et les sociétés d'assurances. Nous allons passer en revue l'action du gouvernement actuel à ce sujet.

La réforme a débuté en 1985 avec le Livre vert, suivi en 1986 d'un Livre bleu. En septembre 1990, le gouvernement a publié un Livre blanc sur la réforme financière. Ce n'est que maintenant, après six longues années, que le gouvernement a finalement réussi à se traîner jusqu'à la Chambre et à entreprendre finalement le débat sur les mesures législatives elles-mêmes.